

XXXIV^e colloque Edmond Michelet
L'engagement et le citoyen
25 et 26 novembre 2010

Conférencier : Martin Hirsch, Président de l'Agence pour le service civique

Martin Hirsch intervient pour nous présenter sa notion de l'engagement et nous parler de sa volonté d'aider les jeunes à s'engager de manière citoyenne, qui s'est traduite cette année par la création du service civique volontaire.

Il commence par parler de la chance qu'il a eu, et qui est double. La première est de faire des rencontres qui l'ont poussées à s'engager. La deuxième est de faire un métier qui pousse à s'engager. Ce métier qu'il fait aujourd'hui en tant que président de l'Agence pour le service civique finalement seuls les enseignants le font aussi : transmettre l'envie de se battre pour quelque chose.

Stéphane Hessel, résistant et déporté qui avait été invité l'année dernière pour la soirée de lancement du service civique avait pris la parole pour expliquer aux jeunes présents à quel point il pensait que l'engagement était bien plus difficile pour les jeunes d'aujourd'hui que pour lui au même âge. La guerre était une époque où on savait où était le mal. Aujourd'hui le monde est bien plus compliqué et moins contrasté. C'est aussi plus difficile de s'engager dans un monde plus confortable, où la notion de prise de risque est beaucoup plus bouleversée. Dans une société où ceux qui sont les mieux payés ont aussi souvent ceux qui prennent le moins de risque.

Martin Hirsch explique qu'il est fonctionnaire depuis qu'il a 19 ans. Il a pendant longtemps été haut-fonctionnaire tout en président Emmaüs. Il était alors tout à la fois au service de l'État et en même temps dans une position souvent très critique vis-à-vis du gouvernement. Il a toujours rencontré une grande tolérance auprès de ses supérieurs qui ne lui ont jamais demandé de choisir l'un ou l'autre engagement. Il a au cours de sa carrière rencontré nombre de hauts fonctionnaires qui lui ont demandé comment il osait courir de tels risques. Mais Martin Hirsch se demande à son tour quel risque a-t-on à s'engager pour ce à quoi on croit ?

Son engagement à lui, c'est la lutte contre la pauvreté dans un pays riche. Car c'est une pauvreté d'autant plus scandaleuse que normalement elle peut être résolue. Martin Hirsch ne croit pas aux causes perdues. Il pense par exemple que quelqu'un qui a chuté huit fois dans le surendettement peut s'en sortir la neuvième fois.

Pour certains l'engagement est superflu ou impossible. Il faut convaincre que l'engagement n'est pas vain. Beaucoup pensent par exemple que les Restos du cœur auraient dû disparaître depuis longtemps et que le fait qu'ils sont encore là est la preuve de leur échec. Mais Martin Hirsch rappelle que même s'il n'y avait pas de problème d'argent dans notre société, même si l'accès au soin était totalement gratuit il faudrait quand même de la solidarité, ne serait-ce que pour rappeler aux gens qu'il faut prendre leurs médicaments.

Notre société est construite de telle manière que l'on fait croire que s'intégrer c'est perdre l'envie de se battre, et que pour grandir il faudrait perdre ses idéaux. Mais au contraire, grandir c'est vivre avec ses idéaux et se donner les moyens de les accomplir.

La volonté d'engagement, d'avoir un idéal semble dans notre société être acceptable chez les adolescents et de nouveau chez les retraités, comme s'il fallait les mettre entre parenthèses pendant la vie active, et ensuite les reprendre pour finalement

essayer de corriger tous les dérèglements créés pendant cette vie active. Souvent des jeunes sont venus vers lui et lui ont fait part de leur volonté de s'engager. Il était obligé de les décourager en leur disant que rien n'était prévu pour cela : pas de structures, pas d'indemnités, pas de reconnaissance prévue.

La société a réussi à se convaincre qu'elle n'avait plus besoin d'une partie de la population. C'est un des combats de Martin Hirsch de lutter contre cette idée. La société détruit le sentiment d'utilité chez les jeunes au chômage, les allocataires des minima sociaux, les vieux. Par là même, elle détruit le concept même de dignité. Derrière ce concept de service civique, on force à nouveau la société à prendre conscience qu'elle a besoin de tous ses membres pour être une société digne de ce nom.

Le service civique est une idée qui transcende tous les clivages. La loi a d'ailleurs été votée à l'unanimité (moins une voix). Pour certains par exemple, c'est le service militaire qu'on ressuscite tandis que pour d'autres c'est l'objection de conscience qu'on institutionnalise. Pour certains c'est un vecteur d'une solidarité qui relierait les quatre coins du globe. D'autres y voient un service régalien par excellence, ou le meilleur engagement associatif possible.

Toute forme d'engagement volontaire, spontané ou suggéré, mérite d'être reconnu, encouragé et valorisé et qu'on y consacre des ressources publiques. Il y a une soif d'engagement des jeunes. Au lieu de la tarir on essaye de la satisfaire et on essaye de l'utiliser afin que les choses qu'on pensait impossibles se fassent.

Le service civique peut concerner tous les types de jeunes. Il doit pouvoir prendre la forme que l'on veut et les motivations qui poussent à le faire sont variées. Pour un jeune qui a fait des études brillantes, qui sort de l'Ecole des Mines par exemple, qui a le luxe de pouvoir tout faire, c'est comme rajouter une corde à sa harpe [sic]. Il peut avoir envie, avant de se lancer dans sa carrière d'ingénieur, de voir comment les choses se passent dans un quartier difficile. Pour ceux qui sont au chômage, qui ont tout tenté et pour qui l'avenir offre peu de perspectives, c'est une occasion de se rendre utile, de peut-être se découvrir une vocation, un métier. Aujourd'hui ou l'Université française a à gérer un taux dramatiquement élevé de jeunes en situation d'échec en fin de première année, il peut être l'occasion de réfléchir à son avenir sans être, pour une fois, en situation d'échec. Il peut être une réponse à un besoin d'un jeune en recherche. Le jeune aura fait quelque chose d'utile pour la société et d'utile pour son projet.

Pour que cela fonctionne il faut que les réalisations soient visibles. Les projets sont choisis en fonction de cela. Il faut que l'on puisse se dire : « ceci n'aurait pas existé sans le service civique. » C'est à cela qu'on mesurera son succès. Deux mille missions ont été créées auprès des sans-abri. Vont-elles contribuer à ce qu'il y en ait moins ? D'autres ont été créées auprès des internats d'excellence. Martin Hirsch a réfléchi à ce qu'il pouvait y avoir comme réalisation emblématique. Il a pensé au Mont St Michel, lieu de France le plus visité après Paris. Il s'est dit que le service civique devrait contribuer à son désensablement. Au début, le responsable de l'opération disait qu'il n'avait pas besoin d'aide. Puis au cours de la réflexion, trois projets ont émergé, qui n'auraient pas pu voir le jour autrement. Des missions de service civique ont ainsi été créées pour construire un projet d'accès aux personnes handicapées qui ne peuvent pour l'instant accéder au site. D'autres vont s'occuper

de l'entretien et de la création de chemins de randonnée et d'un parc ornithologique. En 2014, ce sera le centenaire de la Grande guerre. Un projet est en train d'être monté afin que les jeunes du service civique aident à répondre à toutes les demandes de visite des lieux de mémoire qui vont connaître à cette occasion une affluence record.

Le service civique a démarré en mai 2010 et est accessible à tout jeune volontaire entre 16 et 25 ans. Il en est encore à ses tous débuts. L'agence peut offrir à ce jour 8000 missions. 30 000 demandes de jeunes sont déjà enregistrées parmi eux 60% des filles, 40% de garçons. L'objectif est de parvenir rapidement à pouvoir offrir 75 000 missions. Il doit se faire dans des associations, des collectivités locales ou des établissements publics agréés par les préfets ou par l'Agence. Ces structures doivent proposer des projets à proposer qui soient des missions d'intérêt général mais qui ne prennent pas la place d'emplois. Toutes les missions sont publiées sur le site. L'établissement d'accueil doit contribuer à hauteur de 100 euros, qui peuvent être en nature (accès à la cantine par exemple). Le jeune touche, lui, 540 euros par mois d'indemnités.

Questions :

Quel rôle peut avoir l'enseignant auprès de jeunes ?

Dans ce cadre, le rôle que peuvent prendre les professeurs pour aider les jeunes est triple :

- une sensibilisation à l'engagement
- une aide à la formalisation et à la concrétisation d'un projet, pour lever un certain nombre de barrières.
- Œuvrer pour que le système d'enseignement reconnaisse que 6 mois ou 1 an d'engagement ne sont pas des mois perdus. Il est inscrit dans la loi que les établissements doivent reconnaître le service civique et le comptabiliser comme des crédits qui servent à la validation du diplôme de l'étudiant. Cependant le décret d'application prend du temps car il faut s'adapter à toutes sortes de situations différentes.

Existe-t-il de service civiques ailleurs qu'en France ?

Il existe des précédents à l'étranger. Le plus abouti est au Etats-Unis. Les America's corps ou les Peace corps ont été relancés efficacement sous les mandats de Bill Clinton et de Barack Obama qui ont aussi créé un service civique senior. Aujourd'hui en Afrique, on croise plus de jeunes des Peace corps américains que de coopérants français.

En Allemagne, un service civique existe, qui est obligatoire.

En Italie, il avait été créé pour les filles afin qu'elles s'engagent à une époque où les garçons, eux, faisaient leur service militaire. Il a été généralisé depuis.

Il en existe un au Burkina Faso. En Afrique du Sud, il est en cours de création.

Il existe aussi un service volontaire européen. L'Union Européenne compte 70 millions de jeunes. Seuls 7000 font leur service civique européen, ce qui fait 1 jeune sur 10 000. Parmi eux, 600 Français. La particularité du service civique français est que le jeune est indemnisé quand bien même il l'effectue à l'étranger, pour sauver les tortues du Péloponnèse par exemple.